

LICENCE 2 PSYCHOLOGIE

Semestre 4

Responsable du diplôme : Sophie Blanchet
Directrice des études : Marion Botella

PROVISOIRE

Année universitaire
2024-2025

DEUXIEME ANNEE CONDITIONNELLE DE LICENCE



ATTENTION

LES ETUDIANTES ET ETUDIANTS INSCRIT.E.S
EN 2^{ème} ANNEE CONDITIONNELLE
DE LICENCE

DEVANT REPASSER DES UE DU
SEMESTRE 2 DE LA PREMIERE ANNEE (L1S2)
DOIVENT IMPERATIVEMENT
S'INSCRIRE A **CES UE DE LA L1**
LORS DES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES.

Important

Assiduité :

Il n'y a pas de contrôle d'assiduité dans la plupart des cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) des UE Fondamentales. Toutefois, la **présence assidue** aux CM et aux TD est un **facteur important de réussite**, dont l'impact est objectivé par les taux de réussite.



Attention :

L'assiduité est contrôlée pour certaines unités d'enseignement (UE). **Deux** absences justifiées (pour APR4, ANP2 et PIX) sont autorisées au cours d'un même semestre. Les **justificatifs d'absence** (arrêt médical, problèmes de transport public, décès d'un proche, panne d'ascenseur) doivent être transmis **dans un délai de 8 jours** au plus tard à l'enseignante et l'enseignant en charge du TD ou **au responsable de l'UE en mettant votre gestionnaire en copie.**

Guide des études

Dans le but d'optimiser vos chances de réussite, il est essentiel de **consulter le guide des études**. Vous y trouverez des **références** essentielles et recommandées à lire pour les différentes UE ainsi que les **règles de validation des contrôles de connaissance** par semestre.

Informations générales

Votre gestionnaire de scolarité :

Anne-Noëlle LY ☎ 01 76 53 31 83 anne-noelle.ly@u-paris.fr

1^{er} étage - salle 1048 - bureau 1053

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : 9h30-12h et 13h30-16h30 et mercredi : 9h30-12h

Adresse mail général de la licence : sec-peda-licence.psych@u-paris.fr

Lieu des enseignements : 71 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt

Dispense d'assiduité : Les demandes de dispenses d'assiduité sont à retirer et déposer, accompagnées des pièces justificatives, au service de la scolarité **au plus tard le 07 février 2025 inclus.**

Attestation d'assiduité : Les attestations d'assiduité sont délivrées par le service de la scolarité aux étudiants qui justifient de situations particulières (congé de formation ; étudiants étrangers, sur demande de la préfecture). Le formulaire remis à l'étudiant devra être signé par chaque enseignante et enseignant **à la fin de chaque mois.**

Equivalences : Les demandes de VAC pour le 2nd semestre sont à faire auprès de Mme Botella.
Date limite : 31/01/2025

Etudiantes et étudiants en situation de handicap. Ces étudiantes et étudiants ont droit à des aménagements spécifiques pour les examens à condition d'en faire la demande au service de la scolarité accompagnée de justificatifs et du Plan d'Accompagnement de l'Étudiant Handicapé (PAEH) (relais-odeon@u-paris.fr). Par ailleurs, dans le cadre des UE à contrôle continu, il est indispensable de se signaler très rapidement à l'enseignant ou l'enseignante responsable du groupe de TD, c'est-à-dire bien avant la date de l'épreuve, afin que les mesures adaptées puissent être anticipées. Pour les différentes situations pouvant bénéficier d'un PAEH et les procédures à suivre, se référer aux guides des études et au site Etude et Handicap de l'Université Paris Cité (<https://u-paris.fr/etudes-et-handicap-revu/>). **L'enseignante-référente représentant ces services à l'institut de psychologie est Mme Nathalie Angeard (nathalie.angeard@u-paris.fr).**

Début des enseignements : 20 janvier 2025

Calendrier universitaire : voir le site internet <https://psychologie.u-paris.fr/> onglet « Formations » rubrique « Scolarité / Calendrier universitaire »

 **Attention** : Lors de l'inscription pédagogique, lorsque vous choisissez un groupe de TD ou un créneau de CM, vérifiez sa compatibilité avec l'ensemble des autres TD et CM.

Synchrone/Asynchrone : *Certaines UE Libres et COMP sont dispensées en distanciel. Dans certaines UE Fondamentales et Transversales, un groupe de TD peut aussi être ouvert en distanciel. « Synchrone » signifie qu'il est nécessaire de se connecter à l'heure du cours. « Asynchrone » signifie qu'il s'agit d'activités en ligne ou d'enregistrements et que vous n'êtes pas tenus de vous connecter au créneau horaire du cours. Dans ce dernier cas, des périodes de questions sont offertes et il est recommandé d'y assister pour mieux comprendre les cours. Les étudiants et étudiantes s'inscrivant à des cours en distanciel s'engagent à respecter une charte d'enseignement pour les cours suivis en distanciel.*

 **Attention** :

Les **examens** se dérouleront en **présentiel**, y compris pour les TD suivis en distanciel*

IMPORTANT : Vous devez obligatoirement **consulter tous les jours votre courriel (prenom.nom@etu.u-paris.fr)** car des informations cruciales vous seront adressées sur votre messagerie de l'UPCité. En outre, les correspondances électroniques avec l'administration (scolarité) et les enseignants et enseignantes doivent avoir lieu avec cette messagerie. Vous pouvez joindre tous les responsables d'enseignement par courriel en utilisant la forme : prenom.nom@u-paris.fr

Semestre 4

Pour obtenir le semestre 4, vous devez valider 6 unités d'enseignements (UE) obligatoires :

➤ **UE FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE 7** comprenant 2 activités :

- **CLI2** « Psychologie clinique 2 »
- **PAT2** « Psychopathologie 2 »

➤ **UE FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE 8** comprenant 2 activités :

- **SOC2** « Psychologie sociale 2 »
- **DIF2** « Psychologie différentielle 2 »

➤ **UE ASD2** « Analyse statistique des données 2 »

➤ **UE APR4** « Apprentissage par la recherche 4 »

{ ➤ **UE ANP2** « Anglais pour psychologues 2 »
 ou
 ➤ **UE PIX** « PIX »

➤ **UE PERS (1 au choix)** : Education et apprentissage, Licence professionnelle Autisme, Psychomotricité, Ergonomie, Art-thérapie, Psychologue de l'éducation nationale, Psychologie gérontologique, Psychologie du travail et des ressources humaines, Psychologie de la santé, Psychologie appliquée, Marketing et communication ou Sport, Engagement étudiant, Entrepreneuriat, Transitions écologiques et enjeux sociétaux ou Egalités.

U.E.	Activité	Intitulé	Responsable	Organisation
	CLI2	Psychologie clinique 2	Jérôme Boutinaud	1h30 de cours et 1h30 de TD parsemaine
	PAT2	Psychopathologie 2	Céline Bonnaire	1h30 de cours et 1h30 de TD parsemaine
	SOC2	Psychologie sociale 2	Catherine Verniers	1h30 de cours et 1h30 de TD parsemaine
	DIF2	Psychologie différentielle 2	Marion Botella	1h30 de cours et 1h30 de TD parsemaine
ASD2		Analyse statistique des données 2	Joël Ageorges	1h30 de cours et 1h30 de TD parsemaine
APR4		Apprentissage par la recherche 4	CarolinaBaeza-Velasco et Camille Tordet	2h de TD par semaine
ANP2		Anglais pour psychologues 2	Céline Jalliffier-Merlon	2h de TD par semaine
PIX		PIX	Frédéric Aschehoug	2h de TD par semaine
PERS		PERS	Coordinateur : Marion Botella	2h de TD par semaine

Activité CLI2 : « Psychologie clinique 2 » (PY04M010)

Responsable : Jérôme Boutinaud

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025**COURS** : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Lundi 17H30-19h00 Amphi LAGACHE

ou

COURS 02 Mercredi 10h45-12h15 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	8h30-10h00	1015
02	Lundi	13h45-15h15	1015
03	Lundi	15h30-17h00	1015
04	Lundi	17h15-18h45	1015
05	Mardi	10h15-11h45	1015
06	Mardi	13h45-15h15	1015
07	Mardi	15h30-17h00	1015
08	Mardi	17h15-18h45	1015
09	Mercredi	8h30-10h00	1015
10	Mercredi	13h45-15h15	1015
11	Mercredi	15h30-17h00	1015
12	Mercredi	17h15-18h45	1015
13	Jeudi	13h45-15h15	1015
14	Jeudi	15h30-17h00	1015
15	Jeudi	17h15-18h45	1015
16	Vendredi	8h30-10h00	1015
17	Vendredi	10h15-11h45	1015
18	Vendredi	12h00-13h30	1015
19	Vendredi	13h45-15h15	1015

Activité PAT2 : « Psychopathologie 2 » (PY04M020)

Responsable : Céline Bonnaire

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Lundi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE

ou

COURS 02 Jeudi 13h00-14h30 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	13h45-15h15	2011
02	Lundi	15h30-17h	2011
03	Lundi	17h15-18h45	2011
04	Mardi	10h15-11h45	2011
05	Mardi	12h-13h30	2011
06	Mardi	14h45-16h15	2011
07	Mardi	16h30-18h00	2011
08	Mercredi	10h15-11h45	1015
09	Mercredi	15h30-17h	2011
10	Mercredi	17h15-18h45	2011
11	Jeudi	8h30-10h	2011
12	Jeudi	10h15-11h45	2011
13	Jeudi	13h45-15h15	2011
14	Jeudi	15h30-17h	2011
15	Vendredi	8h30-10h30	2011
16	Vendredi	10h15-11h45	2011
17	Vendredi	12h-13h30	2011
18	Vendredi	13h45-15h15	2011
19	Vendredi	15h30-17h	2011

Activité SOC2 : « Psychologie sociale 2 » (PY04M030)

Responsable : Catherine Verniers

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Mardi 8H30-10h00 Amphi LAGACHE

ou

COURS 02 Vendredi 8H30-10h00 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	09h00-10h30	2010
02	Lundi	10h45-12h15	2010
03	Lundi	13h45-15h15	2010
04	Lundi	17h15-18h45	2010
05	Mardi	10h15-11h45	2010
06	Mardi	12h00-13h30	2010
07	Mardi	15h30-17h00	2010
08	Mercredi	09h00-10h30	2010
09	Mercredi	10h45-12h15	2010
10	Mercredi	12h15-13h45	2010
11	Mercredi	13h45-15h15	2010
12	Mercredi	15h30-17h00	2010
13	Mercredi	17h15-18h45	2010
14	Jeudi	09h00-10h30	2010
15	Jeudi	10h45-12h15	2010
16	Jeudi	13h00-14h30	2010
17	Jeudi	17h30-19h00	2010
18	Vendredi	10h15-11h45	2010
19	Vendredi	12h00-13h30	2010

Activité DIF2 : « Psychologie différentielle 2 » (PY04M040)

Responsable : Marion Botella

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Mercredi 10h45-12h15 Amphi LAGACHE
ou
COURS 02 Vendredi 13h15-14h45 Amphi FRAISSE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (40 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	9h00-10h30	2038
02	Lundi	10h45-12h15	2038
03	Lundi	14h00-15h30	2038
04	Lundi	15h45-17h15	2038
05	Mardi	8h30-10h00	2038
06	Mardi	10h15-11h45	2038
07	Mardi	13h45-15h15	2038
08	Mardi	15h30-17h00	2038
09	Mercredi	13h00-14h30	2038
10	Mercredi	14h45-16h15	2038
11	Mercredi	16h30-18h00	2038
12	Jeudi	8h30-10h00	2038
13	Jeudi	10h15-11h45	2038
14	Jeudi	12h00-13h30	2038
15	Jeudi	13h45-15h15	2038
16	Jeudi	15h30-17h00	2038
17	Vendredi	9h00-10h30	2038
18	Vendredi	10h45-12h15	2038
19	Vendredi	15h00-16h30	2038

UE ASD2 : « Analyse statistique des données 2 » (PY04M050)

Responsable : Joël Ageorges

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

COURS : 1h30 par semaine. Vous choisissez un des deux horaires et le conservez pour tout le semestre.

COURS 01 Lundi 15h30-17h00 Amphi FRAISSE

ou

COURS 02 Vendredi 15h45-17h15 Amphi LAGACHE

TRAVAUX DIRIGES : 1h30 par semaine. Choisir un groupe (35 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	08h30-10H	2022
02	Lundi	10h15-11h45	2022
03	Mardi	08h30-10H	2022
04	Mardi	10h15-11h45	2022
05	Mardi	12H00-13h30	2022
06	Mardi	13h45-15h15	2022
07	Mercredi	08h30-10H	2022
08	Mercredi	12h00-13h30	2022
09	Mercredi	15h30-17h00	2022
10	Jeudi	08h30-10H	2022
11	Jeudi	10h15-11h45	2022
12	Jeudi	12H00-13h30	2022
13	Jeudi	13h45-15h15	2022
14	Jeudi	15h30-17h00	2022
15	Jeudi	17h15-18h45	2022
16	Vendredi	08h30-10H	2022
17	Vendredi	10h15-11h45	2022
18	Vendredi	12H00-13h30	2022
19	Vendredi	13h45-15h15	2022

U.E APR4 : « Apprentissage par la recherche 4 » (PY04M060)

Responsables : Carolina Baeza-Velasco et Camille Tordet

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique. Deux absences justifiées (pour APR4, ANP2 et PIX) sont autorisées au cours d'un même semestre. Les justificatifs d'absence (arrêt médical, problèmes de transport public, décès d'un proche, panne d'ascenseur) doivent être transmis dans un délai de 8 jours au plus tard à l'enseignante et l'enseignant en charge du TD ou au responsable de l'UE en mettant votre gestionnaire en copie.

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (30 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	10h45-12h45	1019
02	Lundi	13h00-15h00	1019
03	Lundi	15h15-17h15	1019
04	Lundi	17h30-19h30	1019
05	Mardi	8h30-10h30	1019
06	Mardi	10h45-12h45	1019
07	Mardi	13h00-15h00	1019
08	Mardi	15h15-17h15	1019
09	Mardi	17h30-19h30	1019
10	Mercredi	8h30-10h30	1019
11	Mercredi	10h45-12h45	1019
12	Mercredi	13h00-15h00	1019
13	Mercredi	15h15-17h15	1019
14	Mercredi	17h30-19h30	1019
15	Jeudi	10h45-12h45	1019
16	Jeudi	13h00-15h00	1019
17	Jeudi	15h15-17h15	1019
18	Jeudi	17h30-19h30	1019
19	Vendredi	8h30-10h30	1019
20	Vendredi	10h45-12h45	1019
21	Vendredi	13h00 – 15h00	1019

U.E ANP2 : « Anglais pour psychologues 2 » (PY04M070)

Responsable : Céline Jalliffier-Merlon

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

N.B. : L'étudiant qui choisit ANP2 au 1^{er} semestre devra choisir PIX au 2^{ème} semestre et inversement, celui qui choisit PIX au 1^{er} semestre devra obligatoirement choisir ANP2 au 2^{ème} semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique. **Deux** absences justifiées (pour APR4, ANP2 et PIX) sont autorisées au cours d'un même semestre. Les *justificatifs d'absence* (arrêt médical, problèmes de transport public, décès d'un proche, panne d'ascenseur) doivent être transmis **dans un délai de 8 jours** au plus tard à l'enseignante et l'enseignant en charge du TD ou **au responsable de l'UE en mettant votre gestionnaire en copie.**

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (20 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	13h00-15h00	2042
02	Lundi	15h15-17h15	2039
03	Mardi	10h45-12h45	2042
04	Mardi	13h00-15h00	2039
05	Mercredi	08h30-10h30	2039
06	Mercredi	10h45-12h45	2042
07	Mercredi	13h00-15h00	2039
08	Jeudi	08h30-10h30	2042
09	Jeudi	10h45-12h45	2039
10	Jeudi	13h00-15h00	2042
11	Jeudi	15h15-17h15	2042
12	Jeudi	17h30-19h30	2042
13	Vendredi	08h30-10h30	2042
14	Vendredi	10h45-12h45	2042
15	Vendredi	13h00-15h00	2042

U.E PIX : « PIX » (PY04M080)

Responsable : Frédéric Aschehoug

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

N.B. : L'étudiant qui choisit PIX au 1^{er} semestre devra choisir ANP2 au 2^{ème} semestre et inversement, celui qui choisit ANP2 au 1^{er} semestre devra obligatoirement choisir PIX au 2^{ème} semestre. Attention : ce choix ne pourra pas être modifié en cas de redoublement.

Pour cette UE, il est procédé à un contrôle d'assiduité systématique. **Deux** absences justifiées (pour APR4, ANP2 et PIX) sont autorisées au cours d'un même semestre. Les **justificatifs d'absence** (arrêt médical, problèmes de transport public, décès d'un proche, panne d'ascenseur) doivent être transmis **dans un délai de 8 jours** au plus tard à l'enseignante et l'enseignant en charge du TD ou **au responsable de l'UE en mettant votre gestionnaire en copie.**

TRAVAUX DIRIGES : 2h par semaine. Choisir un groupe (20 étudiants par groupe).

GROUPE	JOUR	HORAIRE	SALLE
01	Lundi	10H45-12H45	3023
02	Lundi	13H-15H	3023
03	Mardi	10H45-12H45	3023
04	Mardi	13H00-15H00	3023
05	Mardi	15H15-17H15	3023
06	Mercredi	10H45-12H45	3023
07	Mercredi	13H-15H	3023
08	Mercredi	15H15-17H15	3023
09	Mercredi	17H30-19H30	3023
10	Jeudi	10H45-12H45	3023
11	Jeudi	13H-15H	3023
12	Jeudi	15H15-17H15	3023
13	Vendredi	10H45-12H45	3023
14	Vendredi	13H-15H	3023
15	Vendredi	15H15-17H15	3023

Au cours du semestre 4, vous devez suivre une UE PERS parmi les disciplines suivantes : Education et apprentissage, Licence professionnelle Autisme, Psychomotricité, Ergonomie, Art-thérapie, Psychologue de l'éducation nationale, Psychologie gérontologique, Psychologie du travail et des ressources humaines, Psychologie de la santé, Psychologie appliquée, Marketing et communication, Sport, Engagement étudiant, Transition écologique et enjeux sociétaux, Egalités ou Entrepreneuriat.

Votre choix est totalement libre, dans la limite des places disponibles.

UE PERS : « Perspective »

Coordination : Marion BOTELLA

Début des TD : semaine du 20 janvier 2025

UE PERS « Education et apprentissage » (PY04M090)

Responsables : Muriel Yvorra

TD 01	Mercredi	13h00-15h00	salle 1039
-------	----------	-------------	------------

UE PERS « Licence professionnelle Autisme » (PY04M100)

Responsable : Emilie CAPPE

TD01	Lundi	13h00-15h00	salle 2012
ou TD02	Mardi	08h30-10h30	salle 2012

UE PERS « Psychomotricité » (PY04M110)

Responsable : Anne GATECEL

TD 01	Mercredi	17h30-19h30	salle 2012
-------	----------	-------------	------------

UE PERS « Ergonomie » (PY04M120)

Responsable : Philippe CABON

TD 01	Lundi	10h45-12h45	salle 2012
-------	-------	-------------	------------

UE PERS « Art-thérapie » (PY04M130)

Responsable : Kévin CLAEYS-DEZ

TD 01	Jeudi	15h15-17h15	salle 1022
ou TD02	Jeudi	17h30-19h30	salle 1022

UE PERS « Psychologue de l'éducation nationale » (PY04M140)

Responsable : Iris MENU

TD 01	Vendredi	15h15-17h15	salle 2012
-------	----------	-------------	------------

UE PERS « Psychologie gérontologique » (PY04M160)

Responsable : Alexia BAUDOUIN

TD 01	Mardi	10h45-12h45	salle 2012
-------	-------	-------------	------------

UE PERS « Psychologie du travail et des ressources humaines » (PY04M170)

Responsable : Xabi Borteyrou

TD 01	Mardi	15h15-17h15	salle 2012
ou			
TD02	Mardi	17h30-19h30	salle 2012

UE PERS « Psychologie de la santé » (PY04M190)

Responsable : Aurélie UNTAS

TD 01	Lundi	15h15-17h15	salle 2012
ou			
TD02	Mercredi	8h30-10h30	salle 2012

UE PERS « Psychologie appliquée » (PY04M200)

Responsable : Dorine VERGILINO-PEREZ

TD 01	Jeudi	13h00-15h00	salle 2012
-------	-------	-------------	------------

UE PERS « Marketing et communication » (PY04M210)

Responsable : Mélody MAILLIEZ

TD 01	Mardi	13h00-15h00	salle 2012
ou			
TD02	Mercredi	13h00-15h00	salle 2012

UE « Engagement étudiant »Voir sur le site de l'université : <https://u-paris.fr/sengager/>

Enseignante-référente pour l'Institut de psychologie : Mme Octavia IONESCU

octavia.ionescu@u-paris.fr**UE « Sport »**

Les inscriptions se font auprès du SUAPS :

<https://odf.u-paris.fr/fr/ue-libres-communes-1/ue-sport-KQHW0MMS.html>**UE « Transition écologique et enjeux sociétaux »**

Voir sur le site de l'université :

<https://odf.u-paris.fr/fr/ue-libres-communes-1/ue-transition-ecologique-et-enjeux-societaux-KQHW6STJ.html>**UE « Egalités »**

Voir sur le site de l'université :

<https://odf.u-paris.fr/fr/ue-libres-communes-1/ue-egalites-KQHW5V12.html>**UE « Entrepreneuriat »**

Voir sur le site de l'université :

<https://odf.u-paris.fr/fr/ue-libres-communes-1/ue-entrepreneuriat-KQHW4LB6.html>